**7559 Résumé**

Ce projet de loi coule sous forme de loi le règlement grand-ducal du 8 avril 2020 visant à mettre en place un régime d’aides en faveur des projets liés à la lutte contre la pandémie du covid-19. Le règlement grand-ducal précité sera abrogé dès que le présent projet de loi entre en vigueur.

L’objet du régime d’aides est d’apporter un soutien financier aux entreprises qui portent un projet d’investissement ou de recherche et de développement lié à la lutte contre la pandémie COVID-19.